
Programme de Formation

PASS HTB - Végétation

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Pour le personnel francophone dédié aux travaux d'entretien de la végétation



Objectifs pédagogiques

Connaître les risques liés aux ouvrages, matériels ou installations HTE,

Connaître et d'appliquer les procédures d'accès ou spécifiques HTE,

Avoir une attitude de promotion de la Culture Sécurité.

Être capable de travailler en sécurité sur les chantier HTE



Description

Politique végétation HTE

Comprendre les phénomènes électriques - les effets sur le corps humain

Le risque électrique

Ça s'est malheureusement passé sur des chantiers

Savoir reconnaître les lignes électriques

Le cadre réglementaire

- Arrêté Technique

- DGT 13

- DT et DICT

Les documents obligatoires pour accéder au chantier

Les règles qui sauvent

RISCO – Outil d'aide à l'abattage d'arbres

Procédures d'alerte et de secours - La conduite à tenir en cas d'incident et d'accident

La consignation d'une ligne électrique

Test sur la plateforme en ligne : 30mn



Prérequis

- Disposer d'un smartphone pour passer le test en ligne
- Lire et comprendre le français - Vous pouvez évaluer votre niveau avec ce [test](https://www.esl.fr/fr/test-de-langue-en-ligne/test-francais/commencer) en 40 questions (niveau A1 requis) - <https://www.esl.fr/fr/test-de-langue-en-ligne/test-francais/commencer>
- Être titulaire d'une formation récente (moins de 3 ans) à la prévention du risque électrique sur les 3 domaines de tension BT HTA et HTB
- En l'absence de connaissances sur le domaine de tension HTB, nous mettons à votre disposition les modules suivants :



- complément HTB sur 0.5 jour
- Habilitation HOV HTA HTB sur 1 jour
- Habilitation BO HOV HTA HTB sur 1,5 jours



Modalités pédagogiques

Instructeur certifié HTE

1 PC par personne



Moyens et supports pédagogiques

Support pédagogique RTE



Modalités d'évaluation et de suivi

Test QCM sur plateforme d'évaluation PASS HTE

Remise au stagiaire d'une attestation de connaissance valable 3 ans qui permettra à l'employeur d'éditer le PASS HTE nominatif